## Les subsides

M. Blenkarn: Monsieur le Président, le député a siégé de ce côté-ci pendant 14 ou 15 ans, une partie du temps en tant que ministre. Peut-il me dire à quel moment un gouvernement dirigé par l'ancien premier ministre a été en mesure de réunir à une seule conférence les dirigeants syndicaux, les banquiers, les figures de notre société et les dirigeants du secteur privé, afin de discuter de questions pendant une fin de semaine? Se rappelle-t-il avoir assisté à des consultations de ce genre? Ne croit-il pas qu'il s'agit d'une façon assez judicieuse d'entreprendre le travail de reconstruction en tant que Canadiens, afin que notre pays connaisse un nouvel essor?

M. Allmand: Monsieur le Président, j'ai fait allusion à la conférence convoquées le 18 octobre 1982 par le député de Saint-Henri-Westmount (M. Johnston) qui était alors, si je ne m'abuse, président du Conseil du Trésor. Cette conférence, qui avait pour thème «La technologie de demain», portait sur un sujet plus restreint, à savoir les graves répercussions de la nouvelle technologie sur l'emploi et elle était de nature semblable à la conférence économique nationale. Il s'agissait d'une conférence au sommet qui réunissait pendant une fin de semaine des représentants de tous les secteurs. Je ne pourrais vous dire au juste s'il y avait plus de participants qu'à celle-ci.

En outre, à l'été de 1983, le gouvernement a tenu dans le nord du Québec trois colloques sur des questions de fond. Ces colloques ont duré de deux à trois jours et ont réuni des porteparole du secteur public et du monde ouvrier et des sommités internationales. Le processus de consultation n'a pas été inventé le 4 septembre dernier.

Je le répète, suite à ces consultations, le gouvernement a agi. Dans certains cas, la population a souscrit aux mesures prises et dans d'autres cas, pas. Je suppose que c'est dans la nature même de la politique et que cela va de pair avec la prise de décisions difficiles. On court toujours un risque lorsqu'on prend des mesures, mais au moins, si on y croit et si on juge que c'est là la meilleure façon de réaliser quelque chose, on doit les prendre tout de même.

Parfois, je critique le gouvernement actuel et je juge qu'on devrait tenir davantage de consultations. J'ai encore des choses à reprocher au gouvernement. J'ai donné un exemple des compressions que le gouvernement a effectées sans consultation préalable dans le domaine de l'assurance-chômage, en ce qui a trait aux indemnités de licenciement plus particulièrement. J'aurais souhaité des consultations à ce sujet. Cependant, la consultation ne doit pas durer éternellement.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, le député reconnaît que des consultations s'imposent. Il est vraisemblablement d'accord pour dire que les documents de consultation sur les échanges commerciaux, sur les paiements universels pour les personnes âgées et les familles, sur la petite entreprise et sur les gains en capital dans le cas des exploitations agricoles sont le genre de documents de consultation que les gouvernements se doivent de rédiger. Ne croit-il pas qu'au lieu de sortir un budget de sa manche, un gouvernement doit donner la possibilité à la population de répondre à ces documents de consultation?

M. Allmand: Monsieur le Président, j'ai dit que j'approuvais la consultation mais que cela pouvait durer trop longtemps. Je ne peux pas parler du député en particulier parce que je ne l'ai pas rencontré pendant la campagne électorale mais certains

députés de son parti ont donné l'impression qu'ils avaient toutes les solutions et qu'ils agiraient immédiatement après leur élection. J'ai cité les propos du premier ministre et je pourrais citer d'autres réflexions analogues. C'est ce genre de supercherie que je critique car ces députés n'avaient manifestement pas les solutions.

Le député prétend que les ministériels doivent faire des consultations. Plus tôt, il a dit qu'il ne fallait pas mettre en œuvre des programmes mal conçus, qui n'ont pas été mûrement réfléchis. Cela veut-il dire que certaines des promesses faites pendant la campagne électorale étaient faites à la légère et qu'elles n'étaient pas mûrement réfléchies? Je le pensais et le député semble être d'accord avec moi. Il prétend que puisqu'elles n'étaient pas mûrement réfléchies, il faut faire de nombreuses consultations.

Le parti du député a été dans l'opposition pendant des années. Les conservateurs ont dit qu'ils consultaient de nombreux groupes et ils auraient dû être prêts quand ils ont gagné les élections. Ils auraient dû être prêts à passer à l'action dans certains domaines importants et surtout dans celui de l'emploi puisqu'ils ont répondu qu'ils lui accordaient la priorité absolue. Ils n'étaient pas prêts et ils ont consulté plus qu'il n'est raisonnable. Il faudra attendre que le gouvernement soit au pouvoir depuis 10 ou 11 mois pour le voir passer à l'action. Oui, c'est trop à mon sens. J'approuve la consultation mais elle ne doit pas s'éterniser.

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je suppose que le fait que les députés d'en face qui ont proposé cette motion aient entamé plus tôt que prévu la fin de semaine n'est pas une preuve de l'importance qu'ils attachent à ces questions. Ils ont abordé ces problèmes dans l'amendement que nous prenons très au sérieux.

La motion prétendant que la date prévue pour le budget prouve que le gouvernement n'a rien fait de concret pour créer des emplois et pour établir la confiance économique parmi les Canadiens, et notamment les groupes mentionnés dans l'amendement d'aujourd'hui, est une des allégations les plus absurdes que j'aie jamais entendues depuis que je suis à la Chambre. Elle fait complètement fi des initiatives prises par le gouvernement.

Je voudrais passer en revue certaines de nos réalisations importantes mais je tiens d'abord à rappeler aux députés d'en face que le gouvernement gouverne notre beau pays de façon différente. Les citoyens de toutes les régions du pays l'approuvent. Ils se rendent compte qu'on n'allait nulle part en suivant les sentiers battus. Il nous incombe de gouverner le pays en empruntant de nouvelles voies; ils le savent, et nous aussi.

Pour la première fois dans l'histoire du Canada, des Canadiens de toutes professions et de toutes conditions, notamment des représentants des handicapés, d'associations féminines, des autochtones, du patronat, des entreprises et du secteur du bénévolat, ont discuté ensemble et avec le gouvernement. Contrairement au précédent, notre gouvernement ne craint pas de discuter avec les Canadiens face à face. Il n'hésite pas à rencontrer des Canadiens qui ont des intérêts variés, mais un objectif commun, celui d'assurer un meilleur avenir à notre grand pays.